



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada

# ***PARLONS DE PARCS, CANADA!***

**Table ronde de la  
ministre sur Parcs  
Canada 2017**

## Rapport d'étape

This document is also available in English.



# Table des matières

Protection et restauration . . . . . 3

Découverte et création de liens . . . . . 24

Pérennité . . . . . 38

Thème:

---

# Protection et restauration

# Protection et restauration

---

L'intégrité écologique occupe le premier rang des priorités de Parcs Canada dans la gestion des parcs nationaux et le maintien de l'intégrité écologique et commémorative forme la condition préalable à l'utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. En même temps, on veut créer des liens plus étroits avec la nature et l'histoire en incitant de plus larges pans de la population canadienne à découvrir les sites de Parcs Canada. Selon une récente enquête nationale sur la conservation commandée par la fondation Schad et le programme des oiseaux chanteurs de la forêt boréale (Boreal Songbird Initiative), on peut confirmer qu'une majorité de gens au Canada appuient les aires protégées et la création de nouveaux parcs.

Plusieurs mesures prises en 2016 et 2017 correspondent aux propos tenus lors de la table ronde de la ministre :

- En 2016, on a franchi plusieurs étapes dans la création du parc urbain national de la Rouge, le premier en son genre au Canada, qui permettra de protéger les importants écosystèmes et le patrimoine de la région en faisant de l'intégrité écologique la première priorité dans la gestion du parc.
- En 2017, le gouvernement du Canada a signé une entente avec le gouvernement du Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association en vue de fixer les limites d'une aire marine nationale de conservation dans la région de Talluturiup Imanga/détroit de Lancaster. Recouvrant un territoire de 109 000 km<sup>2</sup>, elle deviendra la plus grande aire protégée du Canada. Ce partenariat témoigne de l'ampleur des possibilités de collaboration.
- Au terme de sept années de planification, de concertation avec la collectivité et de collaboration avec les groupes autochtones, 16 bisons en santé — principalement des femelles de deux ans en gestation — ont été réintroduits dans l'écorégion subalpine du parc national Banff le 1<sup>er</sup> février 2017. Dix bisonneaux en bonne santé sont nés en juin, ce qui a porté le troupeau à 26 bêtes. Grâce à cette opération qui a fait l'objet de nombreuses éloges, on a ramené une espèce intrinsèque à l'écosystème du parc national après plus d'un siècle d'absence.
- Le 27 octobre 2017, une annonce a été faite par trois collectivités méridionales de la nation Syilx/Okanagan, le gouvernement du Canada et la province de la Colombie-Britannique indiquant leur intention de protéger un territoire destiné à devenir une réserve de parc national dans le sud de la vallée de l'Okanagan.
- Les corps de pompiers de Parcs Canada travaillent à réduire le risque d'incendies de forêt dans de nombreux parcs nationaux. Au cours de l'hiver 2017-2018, on comptait 17 projets de réduction des risques d'incendie de forêt dans les parcs du pays, notamment dans les collectivités de Banff, Jasper, Wasagaming et Waskesiu. La valeur du travail de prévention et de gestion des feux de forêt a été démontrée de façon spectaculaire en septembre 2017 lors des incendies au mont Kenow dans le parc national des Lacs-Waterton. Les travaux de réduction des combustibles achevés avant l'arrivée du feu de forêt ont été essentiels à la protection de l'infrastructure des lacs Waterton. Par ailleurs, le personnel de Parcs Canada a joué un rôle déterminant pour combattre l'incendie.

- Parcs Canada et le gouvernement de l'Alberta parrainent ensemble le processus « En route vers l'objectif numéro 1 du Canada ». En concertation avec tous les gouvernements territoriaux et provinciaux, on est en train d'élaborer une approche transformatrice de la conservation au Canada. L'objectif est d'augmenter la superficie protégée ou conservée au Canada de 650 000 km<sup>2</sup> (un territoire plus grand que la France) tout en contribuant à la réconciliation avec les Autochtones.
- L'Agence Parcs Canada a rendu publics tous les programmes de rétablissement des espèces en péril qu'elle avait le mandat de produire et mis au point 21 plans d'action s'appliquant à plusieurs espèces afin de coordonner les mesures de rétablissement sur le terrain.



## Les opinions que nous avons entendues :

“ Établir des parcs et des aires marines de conservation. ”

### Indicateurs de progrès



Progrès accomplis – mesures prises



Complété – engagement entièrement respecté



Complété – nous continuerons à tirer parti de nos réussites

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Dans le budget de 2018, le gouvernement du Canada s'est engagé à augmenter considérablement le nombre d'aires protégées terrestres et marines. Cela démontre notre engagement à atteindre nos objectifs en matière d'aires protégées, comme le prévoit la Convention internationale sur la diversité biologique (objectif numéro 11 d'Aichi et objectif numéro 1 du Canada).</p> <p>Pour respecter cet engagement, nous agissons comme suit :</p>	<p> <b>1. Faire progresser le travail auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux et des peuples autochtones afin de mener à terme les projets de création de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation. Continuer de rechercher des possibilités de création de parcs nationaux.</b></p>	<p>1.1 Des modifications ont été effectuées en 2019 à la <i>Loi sur les parcs nationaux du Canada</i> afin de prendre des mesures visant l'établissement juridique de la réserve de parc national Thaidene néné.</p> <p>1.2 Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et la Qikiqtani Inuit Association (QIA) ont conclu <i>accord de principe</i> énonçant les éléments clés de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERA) de l'aire marine nationale de conservation Tallurutiup Imanga, qui deviendra la plus vaste aire protégée du Canada, soit environ 109 000 kilomètres carrés. Les limites de Tallurutiup Imanga ont été établies par Parcs Canada, la QIA et le gouvernement du Nunavut en août 2017.</p> <p>1.3 En avril 2019, le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association ont signé un <i>protocole d'entente</i> afin de lancer une évaluation de la faisabilité d'aires marines protégées dans la région du bassin de l'Extrême-Arctique, ou Tavujiuittuq, c'est-à-dire là où « la glace ne fond jamais ».</p> <p>1.4 En 2018, Parcs Canada a lancé de vastes consultations sur les limites envisagées du <i>projet de réserve de parc national dans la région du Sud de l'Okanagan et de Similkameen</i>, et sur les principaux aspects dont tenir compte dans la gestion des terres. Le <i>Rapport « Ce que nous avons entendu »</i> a été publié en 2019. Le 2 juillet 2019, le gouvernement du Canada et de la Colombie-Britannique et la Nation Syilx/Okanagan ont <i>signé un protocole d'entente</i> afin de travailler officiellement à établir une réserve de parc national dans la région du Sud de l'Okanagan et de Similkameen. Il s'agit d'une étape importante vers la création d'une réserve de parc national dans le sud de l'Okanagan-Similkameen.</p> <p>1.5 Le gouvernement du Canada et du Québec se sont engagés à préserver la biodiversité marine et ont donc conclu, en mars 2018, une entente de coopération portant sur la création d'un réseau d'aires marines protégées au Québec. En juin 2019, les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé le lancement d'une <i>étude de faisabilité conjointe visant à évaluer le potentiel de création d'une aire marine protégée aux îles de la Madeleine</i>.</p> <p>1.6 Parcs Canada et le gouvernement de la Nation crie ont lancé une <i>étude de faisabilité</i> concernant la création d'une aire marine nationale de conservation dans l'Est de la baie James.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Établir des parcs et des aires marines de conservation.”**

Engagement	Réalizations
 <p><b>2. De concert avec d'autres ordres du gouvernement et des parties prenantes, travailler à faire progresser la biodiversité par la connectivité des lieux protégés et des approches différentes en matière d'aires protégées.</b></p>	<p>2.1 Parcs Canada participe activement à la gouvernance et à la mise en œuvre du Fonds de la nature du Canada en appuyant la création d'autres aires protégées et conservées (y compris les aires protégées et conservées autochtones) par des gouvernements autochtones, des propriétaires fonciers privés et des administrations provinciales et territoriales.</p> <p>2.2 L'Agence a facilité les travaux du Cercle autochtone d'experts qui ont abouti à la publication, en mars 2018, du rapport intitulé <i>Nous nous levons ensemble</i>, qui étudie le concept d'aires protégées et de conservation autochtones et leur apport aux résultats en matière de conservation.</p> <p>2.3 Parcs Canada œuvre également avec Environnement et Changement climatique Canada et les administrations provinciales et territoriales à l'élaboration d'indicateurs et d'outils pancanadiens susceptibles d'aider à mesurer les progrès du Canada en matière de connectivité écologique et d'éclairer les priorités concernant les aires protégées et conservées futures.</p>
 <p><b>3. D'ici la fin de 2020, réviser le plan du réseau des parcs nationaux. La mise à jour sera fondée sur les connaissances scientifiques actuelles en matière de conservation, les connaissances traditionnelles autochtones et les considérations liées au changement climatique, à la biodiversité et à d'autres facteurs environnementaux. Le plan ainsi remanié assurera que les sites importants sont recensés et classés par ordre de priorité, que leur place dans un réseau plus large d'aires protégées est bien définie et que des mécanismes efficaces de protection sont mis en place. On dressera la liste des obstacles à la création des aires protégées et l'on prendra des mesures pour accélérer le processus.</b></p>	<p>3.1 Depuis le début des années 1970, le <i>Plan du réseau des parcs nationaux</i> a guidé la création de nouveaux parcs nationaux au Canada. Un exercice d'établissement de la portée est en cours afin de préciser l'approche optimale pour réviser et renouveler le Plan du réseau des parcs nationaux. L'initiative suit son cours comme prévu, visant le renouvellement du plan en 2020.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Établir des parcs et des aires marines de conservation.”**

Engagement	Réalizations
 <p><b>4. S’associer avec les peuples autochtones et d’autres pour œuvrer à la réalisation des objectifs d’Aichi concernant la protection des écosystèmes terrestres et d’eau douce. Ces travaux, qui s’inscrivent dans le cadre du processus « En route vers l’objectif numéro 1 du Canada », seront toujours fondés sur la science et les connaissances traditionnelles et contribueront à la création d’un réseau intégré de zones protégées et conservées.</b></p>	<p>4.1 Parcs Canada fait partie du comité directeur national d’En route vers l’Objectif 1 du Canada et des comités connexes du niveau de la haute direction. Le rapport <i>Uni avec la nature</i> préparé par le comité directeur national d’En route, a été publié en mars 2019.</p> <p>4.2 En route vers l’Objectif 1 du Canada offre une définition des normes pancanadiennes concernant la mise en œuvre d’« Autres mesures de conservation efficaces » (AMCE) et d’aires protégées et conservées autochtones au Canada. Parcs Canada prépare également des orientations et des approches pour évaluer les lieux historiques nationaux et les canaux historiques nationaux en regard des critères liés aux AMCE.</p>
 <p><b>5. Favoriser la création d’aires protégées et conservées autochtones en collaboration avec les peuples autochtones du Canada.</b></p>	<p>5.1 En octobre 2018, Parcs Canada a donné son soutien à une rencontre nationale des gouvernements autochtones et autres experts afin d’étudier les perspectives, les outils et les défis concernant la mise en œuvre au Canada d’aires protégées et conservées autochtones.</p> <p>5.2 Parcs Canada fait partie d’un groupe de travail piloté par Environnement et Changement climatique Canada et l’Assemblée des Premières Nations afin de poursuivre les progrès vers cet objectif par le leadership et la mobilisation des Autochtones dans la conservation, en se concentrant sur le lancement du Fonds pour la nature.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Établir des parcs et des aires marines de conservation.”**

Engagement	Réalizations
 <p><b>6. Assurer un leadership international dans la création et l'exploitation des parcs en s'engageant à collaborer avec les autres ministères et organismes responsables des parcs nationaux.</b></p>	<p>6.1 Parcs Canada a renouvelé sa stratégie internationale qui aidera à guider la participation de l'Agence aux activités internationales au cours des cinq prochaines années (2019-2024). Parmi les aspects clés de l'engagement international de Parcs Canada, mentionnons les partenariats bilatéraux de l'Agence avec les organismes des parcs d'autres pays, par exemple les États-Unis, le Mexique, le Chili, l'Australie, la Chine et le Kenya, parmi d'autres. Ces relations offrent à l'Agence des possibilités de mettre en commun des pratiques exemplaires et des leçons retenues sur une vaste gamme de questions de gestion et de conservation liées aux lieux patrimoniaux naturels et culturels.</p> <p>6.2 Parcs Canada continue à jouer un rôle de leadership dans les travaux de <i>l'Union internationale pour la conservation de la nature</i>, notamment son leadership actuel concernant l'initiative <i>Nature pour tous</i>.</p> <p>6.3 En mai 2019, le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Irlande ont signé une <i>nouvelle entente de jumelage</i> entre le parc national Terra-Nova et le lieu historique national de Signal Hill, au Canada, et le parc national du Connemara et la station Marconi, en Irlande.</p> <p>6.4 Parcs Canada offre leadership et conseils sur nombre de questions sur les tribunes internationales, notamment des orientations sur l'adaptation au changement climatique fondée sur les écosystèmes et les mesures efficaces de conservation des terres en vertu de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.</p>
 <p><b>7. Conformément à la lettre de mandat de la ministre (2015), examiner les mesures que Parcs Canada peut prendre en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada pour protéger les Grands Lacs, le bassin du fleuve Saint-Laurent et le bassin du lac Winnipeg.</b></p>	<p>7.1 Parcs Canada travaille de concert avec Environnement et Changement climatique Canada et Pêches et Océans Canada à titre de membre du <i>Groupe bilatéral sur les aires marines protégées Canada-Québec</i> (GBAMP).</p> <p>7.2 Parcs Canada est membre du comité directeur du Plan d'action Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2011-2026 et des groupes de travail sur l'état du Saint-Laurent et la biodiversité. Le fondement du Plan d'action est la mise en commun des efforts et des ressources de multiples ministères et organismes dans le but d'œuvrer à favoriser la conservation, la restauration, la protection et l'amélioration de l'état du Saint-Laurent.</p> <p>7.3 Parcs Canada participe activement à la mise en œuvre de l'<i>Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs</i> entre le Canada et les États-Unis.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Réaffirmer que l'intégrité écologique sera la considération prioritaire dans la prise de décisions touchant les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation et qu'il en sera de même pour l'intégrité commémorative lorsque les décisions concernent les lieux historiques nationaux. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Je réaffirme sans équivoque que le maintien ou la restauration de l'intégrité écologique, par le truchement de la protection des ressources et des processus naturels, sera la première priorité dans tous les aspects de la gestion des parcs nationaux. Je réaffirme également que le maintien de l'intégrité écologique et commémorative restera une condition préalable à l'utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.</p> <p>Pour respecter cet engagement, nous agirons comme suit :</p>	 <p><b>1. Créer un groupe de travail autonome temporaire doté d'une expertise en gouvernance, en élaboration de politiques, en sciences écologiques et en conservation du patrimoine. Celui-ci aura pour tâche d'examiner les pratiques, les politiques, les programmes de planification et de surveillance et les processus d'approbation de Parcs Canada et de formuler des recommandations afin de s'assurer que le maintien de l'intégrité écologique et commémorative constitue une considération prioritaire dans la prise de décisions. Les recommandations du groupe de travail seront présentées à la ministre pour le 31 août 2018 au plus tard.</b></p>	<p>1.1 Le <i>Groupe de travail autonome de la ministre McKenna</i> a commencé son examen en octobre 2018 et a présenté ses <i>recommandations finales à la ministre</i> le 31 mars 2019.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Veiller à ce que les décisions prises à Parcs Canada soient fondées sur des données scientifiques et réinvestir dans la capacité scientifique. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Le respect de la science est essentiel pour assurer que l'intégrité écologique se voit accorder la première priorité.</p> <p>Pour confirmer l'importance de la science, nous agissons comme suit :</p>	 <p><b>1. Faire progresser les sciences de la conservation grâce à une étroite collaboration entre Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada.</b></p>	<p>1.1 En décembre 2017 était signé un protocole d'entente (PE) sur la collaboration scientifique entre Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada.</p> <p>1.2 Un colloque Parcs Canada-Environnement et Changement climatique Canada a eu lieu les 19 et 20 mars 2019. Par suite de celui-ci, Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada étudient des mesures conjointes dans quatre domaines prioritaires : sciences du paysage et écologie de la population, planification de l'adaptation au changement climatique, savoir autochtone et gestion de la surveillance et de l'adaptation.</p>
	 <p><b>2. Consulter le conseiller scientifique en chef du gouvernement du Canada pour mieux intégrer les données scientifiques dans la prise de décisions et assurer que le public ait un meilleur accès aux activités scientifiques menées par l'Agence Parcs Canada dans le domaine de la conservation.</b></p>	<p>2.1 Parcs Canada procède à une évaluation de la façon dont il peut contribuer au nouveau projet de science ouverte de la conseillère scientifique en chef du gouvernement du Canada (tel qu'annoncé dans son <i>rapport annuel</i>), ainsi que d'autres initiatives qui appuieront l'intégration de la science dans la prise de décisions et faciliteront un meilleur accès du public à la science.</p> <p>2.2 L'Agence continue de diffuser des données scientifiques par l'intermédiaire du <i>portail Gouvernement ouvert</i> et évalue la meilleure façon de diffuser des renseignements et documents supplémentaires concernant la science de la conservation dans les années qui viennent.</p> <p>2.3 Parcs Canada collabore avec la conseillère scientifique en chef à l'élaboration de lignes directrices pour appuyer la mise en œuvre du Modèle de politique sur l'intégrité scientifique du gouvernement du Canada. Le travail est en cours pour faciliter l'adoption, par Parcs Canada, de la politique et des lignes directrices à l'appui.</p>
	 <p><b>3. Continuer de renforcer les compétences scientifiques de Parcs Canada en matière de conservation et favoriser la collaboration continue entre l'Agence et Environnement et Changement climatique Canada dans le domaine des sciences de la conservation afin de mieux surveiller l'intégrité écologique et d'éclairer la planification et la prise de décisions.</b></p>	<p>3.1 Parcs Canada a obtenu des fonds dans le cadre de l'initiative pour le Patrimoine naturel du gouvernement du Canada (Budget 2018), ce qui a permis à l'Agence de renforcer sa capacité scientifique de respecter les priorités de conservation, notamment l'amélioration de l'intégrité écologique des lieux de Parcs Canada, tout en appuyant le rétablissement des espèces et le renforcement de la résilience des écosystèmes. Une approche fondée sur les données probantes continuera d'être utilisée dans le travail de conservation.</p> <p>3.2 La collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada est facilitée grâce à un protocole d'entente sur la collaboration en matière scientifique.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Veiller à ce que les décisions prises à Parcs Canada soient fondées sur des données scientifiques et réinvestir dans la capacité scientifique.”**

Engagement	Réalizations
 <p><b>4. Veiller à ce que les décisions de Parcs Canada concernant les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation soient guidées par les sciences de la conservation et respectent les exigences législatives visant à maintenir ou rétablir l'intégrité écologique dans les parcs nationaux et à gérer les aires marines nationales de conservation dans une optique de durabilité écologique.</b></p>	<p>4.1 Parcs Canada met la dernière main à une nouvelle norme de surveillance de l'intégrité écologique et à un cadre de durabilité écologique qui aidera à garantir que les prises de décisions s'appuient sur des données scientifiques opportunes, transparentes et examinées par les pairs.</p> <p>4.2 De plus, les évaluations environnementales stratégiques des décisions de planification de la gestion commenceront plus tôt dans le cycle de planification et tireront parti des prévisions concernant l'utilisation par les visiteurs, l'aménagement et le changement climatique.</p>
 <p><b>5. Élaborer une approche axée sur les connaissances pour améliorer le développement, le transfert et la mise en commun du savoir et pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes.</b></p>	<p>5.1 Parcs Canada prépare une stratégie du savoir. Les travaux sont en cours pour élaborer et mettre en œuvre des outils pour servir l'élaboration, la communication et l'utilisation des connaissances scientifiques et autres, tant à l'intérieur de l'Agence qu'avec les partenaires et intervenants. L'accent est actuellement mis sur des outils pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes, et le travail est supervisé par un comité directeur multidisciplinaire interne.</p>
 <p><b>6. Rétablir l'obligation de mettre à jour les plans directeurs des parcs nationaux au moins tous les cinq ans et produire des rapports sur l'état de chaque parc tous les cinq ans, ceux-ci devant être rendus publics aux fins d'examen par les scientifiques, le grand public et les autres parties intéressées.</b></p>	<p>6.1 Parcs Canada mène une analyse exhaustive de son approche à la planification de la gestion, dans le but de l'adapter à un cycle de cinq ans.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Nous devons agir pour maintenir ou restaurer l'intégrité écologique, ce qui comprend des mesures pour contrer la perte et la fragmentation des habitats et les effets du changement climatique, et accélérer la réhabilitation des sites contaminés et les efforts pour préserver les sites historiques et archéologiques qui sont en péril.</p> <p>Pour y arriver, nous agissons comme suit :</p>	 <p><b>1. Mener des recherches sur la façon dont le changement climatique affecte les espaces protégés. Faire de nouveaux investissements dans les compétences scientifiques en matière de conservation qui permettront à Parcs Canada d'évaluer la vulnérabilité des écosystèmes et de déterminer les mesures à prendre pour faciliter leur adaptation.</b></p>	<p>1.1 Parcs Canada a préparé une série de rapports scientifiques régionaux résumant l'évolution des conditions climatiques aux lieux patrimoniaux et les répercussions éventuelles susceptibles de découler des changements prévus. L'Agence procède actuellement à l'élargissement de cette série et lance un ensemble de rapports plus détaillés sur ces lieux.</p> <p>1.2 Parcs Canada mène une évaluation exhaustive des risques attribuables au changement climatique; elle sera terminée en 2019. Les répercussions du changement climatique ont été cernées dans quatre domaines de responsabilité : ressources naturelles, ressources culturelles, expérience du visiteur et biens bâtis.</p> <p>1.3 En collaboration avec les partenaires, on a élaboré un cadre d'adaptation pour les aires protégées du Canada ainsi qu'une approche par ateliers connexes. Au cours des 18 derniers mois, des ateliers sur l'adaptation ont eu lieu dans huit lieux patrimoniaux de Parcs Canada, permettant de définir les options d'adaptation pour chacun de ces huit endroits.</p> <p>1.4 Les experts de Parcs Canada continuent à diriger conjointement deux groupes de travail chargés de réunir et de diffuser les connaissances et les pratiques exemplaires sur l'intendance des lieux patrimoniaux dans le contexte du changement climatique, ce qui comprend la participation de gestionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux canadiens, ainsi que de partenaires autochtones, de l'industrie et des universités.</p>
	 <p><b>2. Veiller à ce que les travaux de conservation et de restauration tiennent compte de la nécessité d'améliorer la connectivité écologique dans les parcs et les zones avoisinantes dans le cadre des efforts d'adaptation au changement climatique.</b></p>	<p>2.1 Les lignes directrices du programme de conservation et de restauration de l'Agence sont en voie d'adaptation afin de promouvoir la connectivité. Parcs Canada collabore en outre avec Environnement et Changement climatique Canada à l'élaboration d'un indicateur national de connectivité pour les aires protégées.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique.”**

Engagement	Réalisations
 <p><b>3. Reconnaître la valeur du capital naturel et en faire rapport et assurer le captage et le stockage du carbone présent dans les écosystèmes protégés du Canada.</b></p>	<p>3.1 Parcs Canada détient une analyse préliminaire de la valeur du capital naturel et étudie actuellement de quelle façon affiner encore cette analyse.</p> <p>3.2 Une première version de l'Atlas du carbone de Parcs Canada est presque terminée. L'Atlas offre une évaluation des stocks et des flux de carbone dans les aires forestières de nos parcs nationaux. Les travaux futurs porteront sur les autres types d'écosystèmes, notamment les terres humides, les tourbières et les prairies, ainsi que les aires marines et côtières. Ce travail permet de mieux comprendre le rôle des aires protégées dans le contexte du changement climatique.</p>
 <p><b>4. Faire en sorte de réduire considérablement les émissions de carbone et la consommation d'eau et d'améliorer le rendement énergétique, lorsque l'on modernise ou rénove les installations dans les parcs et les lieux historiques, conformément aux engagements du gouvernement en matière d'approvisionnement écologique.</b></p>	<p>4.1 La Directive sur l'écologisation des bâtiments de Parcs Canada encourage le recours aux systèmes énergétiques et d'adduction d'eau/de traitement des eaux usées efficaces, à des appareils et à des pratiques d'exploitation réduisant les coûts à long terme et les émissions de gaz à effet de serre, tout en protégeant les ressources culturelles et naturelles et en continuant de fournir aux visiteurs des niveaux de service de qualité. Elle fait aussi la promotion de l'utilisation de matériaux durables dans les nouveaux projets de construction et de rénovation tout en tenant compte du coût, des exigences du projet, des émissions de gaz à effet de serre et des principes du développement durable.</p> <p>4.2 En réponse à la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada, l'Agence amplifie ses efforts pour réduire les émissions de carbone par l'élaboration d'une norme sur la durabilité et la résilience des biens, qui devrait être terminée en 2020.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique.”**

	Engagement	Réalisations
	 <p><b>5. Protéger les habitats et relancer les efforts de restauration des écosystèmes pour que les espèces en péril puissent se rétablir dans les parcs nationaux et les aires protégées, et travailler en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et d'autres instances pour protéger les espèces en voie de disparition dans les zones adjacentes aux parcs nationaux et aux aires protégées.</b></p>	<p>5.1 Les fonds reçus par l'intermédiaire de l'initiative Patrimoine naturel du gouvernement du Canada (Budget 2018) continuent à appuyer la mise en œuvre d'activités de rétablissement des espèces en péril, notamment la mise en œuvre de plans d'action spécifiques dans 21 lieux du Canada et portant sur 174 espèces en péril présentes dans 42 lieux de Parcs Canada.</p> <p>5.2 L'Agence travaille de concert avec les régions d'Environnement et Changement climatique Canada et du ministère des Pêches et des Océans dans le processus de sélection du Fonds de la nature (volet des espèces).</p>
	 <p><b>6. Dresser l'inventaire des sites archéologiques et historiques menacés par le changement climatique et les pressions exercées liées au développement et travailler en partenariat avec les peuples autochtones et les établissements d'enseignement pour recenser et préserver ces lieux.</b></p>	<p>6.1 Au cours des 18 derniers mois, Parcs Canada a tenu des ateliers pour évaluer les pressions exercées par le changement climatique dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada, notamment au lieu historique national de la Forteresse-de-Louisbourg et au parc national Forillon. Des ateliers informels ont également eu lieu avec des groupes autochtones afin de préciser les risques et les mesures d'adaptation concernant le changement climatique.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Restaurer les sites qui se sont détériorés sur le plan écologique ou commémoratif et affronter les effets du changement climatique (suite). ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Pour ce qui est des infrastructures et des biens dont l'état s'est détérioré (c.-à-d. selon la définition donnée dans le rapport État des lieux patrimoniaux naturels et culturels du Canada), des plans de remise en état seront élaborés, des ressources seront affectées et des échéanciers seront établis pour entreprendre les travaux de restauration nécessaires.</p> <p>Pour atteindre de tels objectifs, nous agissons comme suit :</p>	 <p><b>1. Évaluer les biens de valeur stratégique et déterminer les ressources nécessaires pour remettre en état les installations, y compris celles dans les lieux historiques nationaux. Dans certains cas, on pourrait les mettre hors service et prendre des mesures pour réhabiliter les sites.</b></p>	<p>1.1 Parcs Canada élabore un plan à long terme pour assurer le soutien continu de ses biens de grande valeur. Dans le cadre de ce travail, Parcs Canada a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réalisé une étude préliminaire de préféabilité au sujet de l'entretien et de la réfection de certains biens dans le portefeuille diversifié de l'Agence, notamment des routes principales et certains barrages et ponts non patrimoniaux;</li> <li>- retenu les services d'une entreprise externe pour prendre part à une évaluation complète des biens de Parcs Canada, appelée l'Examen national des biens 2017.</li> </ul> <p>1.2 Au fil de ses efforts de planification de la viabilité à long terme des biens, Parcs Canada poursuivra son travail avec les intervenants et assurera une approche en matière de gestion du cycle de vie adaptée aux caractéristiques patrimoniales uniques de bon nombre de ses biens si précieux.</p>
	 <p><b>2. Achever les travaux de réparation et de restauration d'installations hautement prioritaires en y affectant les 370 millions de dollars prévus dans le budget de 2017 pour les deux prochaines années.</b></p>	<p>2.1 Parcs Canada gère un portefeuille de biens bâtis comportant plus de 17 000 biens à l'échelle du pays, y compris en lien avec l'expérience des visiteurs, les autoroutes, les voies navigables et les actifs patrimoniaux, dont la valeur actuelle de remplacement est estimée à quelque 24 milliards de dollars. Au cours des quatre dernières années, l'état général du portefeuille de biens bâtis de Parcs Canada a continué de s'améliorer grâce à un investissement sans précédent d'environ 3,6 milliards de dollars du gouvernement du Canada dans l'infrastructure, dont 364 millions annoncés dans le budget de 2017. Environ 48 % des projets ont maintenant été achevés. Avec le Programme d'investissement pour les infrastructures fédérales qui se poursuit et les nombreux projets qui restent à terminer, l'état d'un plus grand nombre de biens aura été amélioré à la fin du programme.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Faire le point sur les activités commerciales et de développement qui se déroulent dans les parcs nationaux, particulièrement à Banff et Jasper. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Le maintien et la restauration de l'intégrité écologique exigent qu'on impose des limites au développement dans les parcs nationaux, en particulier ceux où l'activité accrue peut avoir des répercussions sur la santé de l'écosystème. La protection des parcs nationaux en limitant le développement est également une orientation dans la lettre de mandat de la ministre de 2015. En même temps, les parcs nationaux jouent un rôle important dans notre secteur touristique. Les activités commerciales dans nos parcs peuvent améliorer la qualité des loisirs et des expériences offertes aux visiteurs et attirer une clientèle plus diversifiée dans nos patrimoines naturels, tout en contribuant à l'essor des collectivités locales.</p> <p>Pour éviter de compromettre l'intégrité écologique, nous prendrons les mesures suivantes :</p>	<p> <b>1. Dans le cadre de la révision des plans directeurs des parcs nationaux Banff et Jasper, veiller à ce que l'on tienne compte de la primauté de l'intégrité écologique ainsi que des principes d'ouverture et de transparence dans les processus et les approches de prise de décisions en matière d'aménagement commercial à grande échelle.</b></p>	<p>1.1 La première étape de la participation du public pour la révision des plans directeurs dans les parcs nationaux des montagnes a été réalisée pour les parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho, Kootenay, du Mont-Revelstoke et des Glaciers du 30 janvier 2019 au 30 avril 2019. Parcs Canada a invité les Canadiens à partager leur vision idéale de ce à quoi chaque parc pourrait ressembler à l'avenir, ainsi que les défis et les possibilités futurs qu'il sera important d'aborder dans les prochains plans. Dans le cadre de ces consultations, les parcs nationaux Banff et Jasper sollicitent l'engagement des intervenants dans les processus et les approches de prise de décisions en matière d'aménagement commercial à grande échelle.</p> <p>1.2 En fonction des commentaires reçus lors des consultations, Parcs Canada élaborera des ébauches de plans directeurs individuels qui feront l'objet d'un examen plus approfondi au cours de la deuxième étape de la participation du public, prévue au début de 2020. La rétroaction recueillie au cours de la deuxième étape aidera à finaliser chaque plan directeur en 2020 et orientera les changements éventuels aux processus d'aménagement commercial.</p>
	<p> <b>2. Entreprendre un examen des mécanismes de prise de décisions en matière d'aménagement et de gestion des terres afin d'assurer un processus cohérent et transparent pour les décisions relatives à l'aménagement des sites de Parcs Canada.</b></p>	<p>2.1 Des limites strictes sont en place afin de protéger l'intégrité écologique des parcs nationaux. Parcs Canada procède à un examen rigoureux de la mise en valeur et suit un processus d'évaluation environnementale pour s'assurer que toutes les propositions d'aménagement respectent ces limites et que la santé des écosystèmes est préservée.</p> <p>2.2 Au cours de l'été et de l'automne 2018, Parcs Canada a sollicité les commentaires du public sur la meilleure façon d'établir un cadre simplifié pour le processus de délivrance de permis d'aménagement, comme première étape vers l'atteinte de l'engagement. Un <a href="#"><u>rapport sur ce que nous avons entendu</u></a> a été publié au printemps 2019.</p> <p>2.3 Par suite de l'examen et des consultations, Parcs Canada rédigera un nouveau règlement. D'autres consultations publiques sur le libellé du projet de règlement seront entreprises, puis les politiques d'utilisation des terres seront mises à jour et les procédures opérationnelles seront révisées pour faciliter la conformité.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Faire le point sur les activités commerciales et de développement qui se déroulent dans les parcs nationaux, particulièrement à Banff et Jasper.”**

Engagement	Réalisations
 <p><b>3. Appliquer les plus hautes normes d'évaluation environnementale pour les nouvelles propositions de développement et de réaménagement dans les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux.</b></p>	<p>3.1 Le Canada dispose d'un cadre robuste pour l'évaluation environnementale des propositions de projets qui pourraient avoir une incidence sur les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux. La Directive de Parcs Canada sur l'évaluation des impacts décrit les politiques de l'Agence sur l'évaluation des impacts.</p> <p>3.2 Depuis la publication de la réponse à <i>Parlons de Parcs Canada!</i>, des examens ont été entrepris pour plus de 300 propositions de projets dans le cadre des processus d'évaluation des impacts de Parcs Canada. Les normes élevées énoncées dans la Directive de Parcs Canada sur l'évaluation des impacts ont été appliquées à chaque examen de proposition, tant pour des travaux courants comme la taille de la végétation le long de la promenade de la Vallée-de-la-Bow à Banff que pour de vastes projets complexes comme le remplacement d'un barrage complet sur la voie navigable Trent Severn. En 2019-2020, Parcs Canada lancera un projet pilote pour un nouveau programme d'amélioration continue sur l'évaluation des impacts.</p> <p>3.3 Le 21 juin 2019, le projet de loi C-69 qui modifie la façon dont les grands projets sont examinés au Canada a été adopté. Les nouvelles règles contribueront à s'assurer que les décisions relatives aux projets sont fondées sur la science, les données probantes et les connaissances autochtones. Les évaluations porteront tant sur les effets positifs que négatifs sur l'environnement, l'économie et la société ainsi que sur les répercussions des projets sur la santé. Le nouveau texte de loi comprend des dispositions relatives à l'évaluation des impacts dans les parcs nationaux.</p>
 <p><b>4. Étudier les moyens d'améliorer les plans de transport pour les sites de Parcs Canada où la circulation automobile est élevée, y compris les projets visant à réduire le trafic, à instaurer des services de navettes ou à offrir d'autres modes de transport en commun. Parcs Canada a lancé un certain nombre de mesures en matière de transport pour composer avec les niveaux élevés de fréquentation à l'été 2017 et celles-ci pourraient servir de modèles.</b></p>	<p>4.1 Parcs Canada a lancé des initiatives pour gérer la circulation dans les endroits où la fréquentation est élevée. Des partenariats et des investissements dans des solutions de transport en commun durables dans le <i>parc national Banff</i> et la <i>réserve de stationnement dans le parc national de la Péninsule-Bruce</i> comptent parmi les exemples de réussites à cet égard.</p> <p>4.2 Parcs Canada continue de mettre au point et en œuvre des outils pour gérer l'utilisation par les visiteurs des sites présentant des niveaux élevés de fréquentation, en prenant appui sur les excellents résultats en matière de gestion de la fréquentation, obtenus au cours de l'année 2017 où l'entrée était gratuite.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Conserver le patrimoine culturel. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Parcs Canada joue un rôle essentiel dans la protection et la conservation du patrimoine culturel du pays.</p> <p>Pour renforcer ce rôle, nous agirons comme suit :</p>	 <p><b>1. Mettre à jour les plans des réseaux de parcs nationaux et de lieux historiques nationaux.</b></p>	<p>1.1 Parcs Canada s'engage dans un exercice d'établissement de la portée afin de trouver la meilleure approche pour réviser le Plan du réseau des parcs nationaux.</p> <p>1.2 Parcs Canada a élaboré un nouveau plan du réseau des lieux historiques nationaux. <i>Le cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019</i> présente une nouvelle approche pour raconter l'histoire du Canada selon des points de vue diversifiés, et parfois complexes, y compris les moments difficiles de notre passé. Plus précisément, il permettra de s'assurer que les lieux patrimoniaux de Parcs Canada intègrent les récits et les voix des peuples autochtones.</p>
	 <p><b>2. Revoir les dispositions législatives, les instruments financiers et les pratiques exemplaires pour renforcer la conservation et la protection du patrimoine. Accroître le rôle de Parcs Canada en tant que chef de file de la communauté du patrimoine culturel en général et fournir des normes et des lignes directrices pour la conservation des lieux historiques autres que ceux relevant de l'Agence. Pour ce faire, il faudra se concerter avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux pour assurer l'uniformité des normes de conservation du patrimoine pour l'ensemble du gouvernement fédéral.</b></p>	<p>2.1 Parcs Canada joue un rôle de chef de file dans la communauté du patrimoine culturel du Canada. Les <i>Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux</i> de Parcs Canada sont en place et ont été adoptées par diverses administrations au Canada.</p> <p>2.2 L'Agence entreprend un programme de recherche qui porte sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la conservation des lieux historiques.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :**  
**“Conserver le patrimoine culturel.”**

Engagement	Réalizations
 <p><b>3. En partenariat avec les provinces et les territoires, prendre les devants dans la mise en œuvre des engagements internationaux, y compris ceux liés à la Convention du patrimoine mondial des Nations Unies.</b></p>	<p>3.1 Parcs Canada représente le gouvernement du Canada pour la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO et est le principal organisme responsable de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial au Canada depuis 1976. Douze des 19 sites du patrimoine mondial du Canada sont des aires gérées partiellement ou entièrement par Parcs Canada.</p> <p>3.2 Parcs Canada a renouvelé sa Stratégie internationale qui aidera à orienter la participation de l'Agence dans les activités internationales au cours des cinq prochaines années (2019-2024).</p> <p>3.3 Parcs Canada offre un soutien et des conseils aux gestionnaires des sites du patrimoine mondial au Canada ainsi qu'aux sites présents sur la Liste indicative canadienne pendant la préparation des nominations.</p>
 <p><b>4. Travailler de concert avec les organisations autochtones sur les modifications à apporter à la Loi sur les lieux et monuments historiques pour assurer une représentation autochtone permanente au sein de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.</b></p>	<p>4.1 Parcs Canada collabore avec les communautés et organisations autochtones pour diverses activités de conservation sur le terrain, comme le rétablissement des espèces et la restauration des habitats, souvent en mettant à profit les connaissances traditionnelles.</p> <p>4.2 Parcs Canada et les peuples autochtones travaillent ensemble pour concevoir des produits et des activités d'interprétation dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation dans le but d'aider à faire mieux comprendre les cultures et les traditions des peuples autochtones.</p> <p>4.3 En novembre 2018, Parcs Canada a réuni 66 experts et intervenants du patrimoine culturel autochtone pour discuter, entre autres, de la façon d'assurer une représentation autochtone au sein de la Commission. Les résultats de cette consultation ont directement influencé <i>Le cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019</i>.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
Promouvoir la collaboration entre Parcs Canada et les peuples autochtones pour renforcer la relation la plus importante de l'Agence dans un esprit de réconciliation en agissant comme suit :	 <b>1. Adopter les principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones comme cadre d'un partenariat renouvelé.</b>	<p>1.1 Parcs Canada participe à de multiples négociations partout au pays, y compris relativement à la création de parcs et à des processus Couronne-Autochtones qui reposent sur la reconnaissance et la mise en œuvre des droits des peuples autochtones.</p> <p>1.2 L'Agence a élaboré un plan de travail de « cartographie du changement » pour appuyer, faire le suivi et rendre compte au sein de l'Agence des modifications à l'interne en lien avec les lois, politiques et pratiques favorisant la reconnaissance et la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones/des appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation ainsi que pour souligner le rôle à jouer par chaque direction générale afin de faire progresser la réconciliation.</p>
	 <b>2. Collaborer avec les groupes et communautés autochtones dans le cadre de la gestion de tous les sites de Parcs Canada, y compris la planification de la gestion.</b>	<p>2.1 L'Agence est déterminée à ce que son réseau de lieux patrimoniaux nationaux reconnaisse et honore les contributions des peuples autochtones, leurs histoires et leurs cultures ainsi que leur attachement particulier aux terres et aux eaux traditionnelles.</p> <p>2.2 Actuellement, plus de 30 lieux patrimoniaux de Parcs Canada sont gérés par des comités de gestion coopérative ou dans le cadre de relations consultatives avec les gouvernements autochtones locaux.</p> <p>2.3 Tous les plans directeurs sont élaborés en consultation avec les peuples autochtones, qui sont de précieux partenaires dans la gestion des lieux patrimoniaux nationaux. Parcs Canada continue d'adapter son approche aux besoins des communautés et partenaires autochtones.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel.”**

Engagement	Réalisations
 <p><b>3. Trouver des moyens de rétablir le lien historique avec les terres et les eaux que les Autochtones ont occupées depuis des temps anciens.</b></p>	<p>3.1 Au fil des années, nombre de lieux gérés par Parcs Canada ont fait une transition par rapport à une époque où les Autochtones étaient séparés de leurs terres et leurs eaux traditionnelles. Aujourd’hui, l’Agence est résolue à veiller à ce que ces liens traditionnels avec les terres et eaux soient honorés et les droits ancestraux, respectés.</p> <p>3.2 Parcs Canada favorise les possibilités pour les Autochtones de rétablir leurs liens avec les terres et les eaux traditionnelles en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- poursuivant la mise en œuvre du programme de Portes ouvertes pour les peuples autochtones et en faisant la promotion des <i>principes « PARCS »</i> de l’Agence grâce à des processus de communication et de planification de gestion;</li> <li>- négociant des ententes de cogestion et en élaborant conjointement des plans d’intendance ainsi que des accords constructifs relatifs à l’exercice dans les parcs nationaux des droits prévus à l’article 35;</li> <li>- augmentant la présence des programmes des gardiens dans les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.</li> </ul>
 <p><b>4. Faire participer les peuples autochtones aux programmes de conservation et veiller à ce que les connaissances traditionnelles autochtones et les sciences de la mer de l’Arctique éclairent les décisions en matière de conservation et de gestion.</b></p>	<p>4.1 Parcs Canada collabore avec les communautés autochtones à diverses activités de conservation sur le terrain, comme le rétablissement des espèces et la restauration des habitats, souvent en mettant à profit les connaissances traditionnelles.</p> <p>4.2 Le programme de conservation et de restauration de Parcs Canada (CoRe) démontre comment Parcs Canada œuvre à protéger l’intégrité écologique et illustre l’engagement du gouvernement à l’égard de la science et du savoir autochtone comme fondement des mesures de conservation. Des exemples de la participation des Autochtones sont présentés dans le <i>rapport de 2018 sur le programme CoRe</i>.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel.”**

Engagement	Réalisations
 <p><b>5. Donner suite aux travaux du Cercle d'experts autochtones, qui a présenté un rapport à la ministre sur la façon dont les peuples autochtones peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de conservation du Canada.</b></p>	<p>5.1 En faisant fond sur les travaux du Cercle d'experts autochtones, des processus ont été élaborés pour faciliter la participation du Ralliement national des Métis et de l'Assemblée des Premières Nations aux politiques, programmes et projets de conservation. Des discussions ont été entamées avec l'Inuit Tapiriit Kanatami sur la façon dont les Inuits peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de conservation du Canada.</p> <p>5.2 Parcs Canada participe à une initiative conjointe avec Environnement et Changement climatique Canada, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et le ministère des Pêches et des Océans pour appuyer le conseil des aînés de l'Assemblée des Premières Nations dans l'élaboration de principes politiques sur les connaissances autochtones, qui orienteront la prise en considération du savoir autochtone par les ministères fédéraux.</p> <p>5.3 Parcs Canada participe au comité directeur du Programme pilote des gardiens autochtones, dirigé par Environnement et Changement climatique Canada.</p>
 <p><b>6. Travailler avec les Inuits, les Métis et les Premières Nations à la création d'aires protégées et de zones de conservation autochtones.</b></p>	<p>6.1 En octobre 2018, Parcs Canada a soutenu un rassemblement national de gouvernements autochtones et d'autres experts en vue d'examiner les possibilités, les outils et les défis liés à la mise en place d'aires protégées et de conservation autochtones au Canada.</p> <p>6.2 Parcs Canada participe à un groupe de travail dirigé par Environnement et Changement climatique Canada et l'Assemblée des Premières Nations pour continuer de progresser dans l'atteinte de l'objectif grâce au leadership et à l'engagement des Autochtones dans la conservation, en mettant l'accent sur la mise en œuvre du Fonds de la nature.</p>
 <p><b>7. Dans la mesure du possible, élargir les projets de gestion responsable et les programmes de gardiens autochtones à Parcs Canada comme élément central d'un partenariat renouvelé.</b></p>	<p>7.1 Parcs Canada continue de favoriser les moyens appuyant l'intendance autochtone des lieux patrimoniaux, y compris par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la négociation d'ententes de cogestion;</li> <li>- la participation aux efforts pangouvernementaux et propres à Parcs Canada afin d'incorporer le savoir autochtone aux politiques et aux pratiques;</li> <li>- la participation à la mise en œuvre du Programme pilote des gardiens autochtones (dirigé par Environnement et Changement climatique Canada).</li> </ul>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Reconnaître et appuyer le rôle que jouent les peuples autochtones dans la gestion et la conservation des espaces et faire participer les Premières Nations et les Inuits à la prise de décisions touchant leurs territoires traditionnels ou leur patrimoine culturel.”****Engagement****8. En collaboration avec les peuples et communautés autochtones, trouver des possibilités de programmes d'interprétation et de narration fondés sur des activités et des connaissances traditionnelles.****Réalisations**

8.1 Parcs Canada collabore avec les communautés autochtones partout au pays pour leur permettre de présenter leurs récits historiques et leur culture. Voici des exemples :

- Le personnel de Parcs Canada à l'Île-du-Prince-Édouard a collaboré avec la *Première nation de Lennox Island* et la *Première nation d'Abegweit* (par l'intermédiaire de la *Confédération Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard*) à la création d'un nouveau programme pour faire revivre l'importante *histoire des Mi'kmaq de Skmaqñ-Port-la-Joye-Fort-Amherst*. Par ailleurs, le nom *Skmaqñ* a été ajouté au nom du site en 2018. Ce changement constitue une heureuse conclusion à une controverse publique de longue date à propos du nom du site. La solution d'ajouter le nom a été proposée par les *chefs de l'Île-du-Prince-Édouard* et acceptée par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
- Un *programme d'interprétation mi'gmaq* a été conçu au parc national Kouchibouguac. Celui-ci porte sur différents éléments/aspects de la Première nation des Mi'gmaq ainsi que sur leurs modes de vie traditionnels et sur leur relation avec le parc national.
- *Projet de restauration des parcs à myes dans la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf*. Collaboration continue avec les nations *W SÁNEĆ* et *Hul'q'umi'num* pour restaurer les pratiques traditionnelles dans les écosystèmes intertidaux.
- Parcs Canada verse jusqu'à 853 000 \$ par année dans le fonds de réconciliation avec les Métis pour des initiatives de collaboration avec des groupes métis en vue de protéger et de présenter la culture et le patrimoine des Métis dans des lieux patrimoniaux de Parcs Canada.

Thème:

---

# Découverte et création de liens

## Découverte et création de liens

---

L'un des principaux aspects du mandat de Parcs Canada consiste à encourager la population canadienne à établir des liens plus étroits avec les endroits d'importance naturelle et historique afin « d'en favoriser la connaissance, l'appréciation et la jouissance au sein du public et d'en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain ». En découvrant les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation et les lieux historiques nationaux, les visiteurs se voient offrir de belles occasions de s'initier au passé de ces endroits uniques, dont l'histoire est racontée par un personnel averti. C'est en cultivant ce lien plus profond et cette compréhension de notre patrimoine naturel et culturel que l'on pourra faire croître au sein de notre société le désir de protéger ces endroits exceptionnels.

Plusieurs mesures prises en 2016 et 2017 correspondent aux propos tenus lors de la Table ronde :

- Parcs Canada a offert l'entrée gratuite à tous les visiteurs en 2017, dans le cadre du programme Canada 150. On a ainsi mis en place des mesures qui ont demandé une planification et des préparatifs importants afin d'offrir des expériences de première qualité aux visiteurs canadiens. En décembre 2016, on a lancé la carte d'entrée Découverte gratuite pour 2017 et, dès la fin du mois de mars, on avait reçu près de 5,4 millions de commandes en provenance du Canada et de l'étranger. Cela a entraîné une augmentation rapide de la fréquentation, tendance qui s'est poursuivie tout au long de 2017.
- Parcs Canada organise chaque année des cérémonies de remise de certificats de citoyenneté dans certains des endroits naturels et culturels les plus importants du pays, que ce soit au lieu historique national du Fort Langley en Colombie-Britannique ou au lieu historique national Ardgowan à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard. De

plus, Parcs Canada s'est engagée à offrir l'entrée gratuite à tous les néo-Canadiens durant la première année suivant leur obtention de la citoyenneté canadienne, par l'entremise du programme du laissez-passer culturel parrainé conjointement avec l'Institut pour la citoyenneté.

- La septième édition de la « Sortie scolaire la plus cool au Canada » a été lancée à l'automne 2017 et la classe gagnante pourra mieux connaître les sites de Parcs Canada en Ontario en visitant notamment le parc national des Mille-Îles et les lieux historiques nationaux du Fort-Wellington, du Canal-Rideau et de la Maison-Laurier. Le concours était ouvert aux élèves de 7<sup>e</sup>, de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> années et de 1<sup>re</sup>, de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> secondaire. Les classes devaient créer un montage photographique sur un projet de gestion responsable de la culture, de l'histoire ou de l'environnement auquel elles ont participé, en expliquant comment il se rapporte

aux activités de Parcs Canada. Par ce programme, l'Agence cherche à sensibiliser un nombre beaucoup plus grand de jeunes dans les écoles. L'identité des lauréats a été dévoilée en avril 2018.

- Le programme d'initiation au camping de Parcs Canada vise à surmonter les obstacles à l'établissement de liens avec la nature, en montrant aux gens, par exemple, à monter une tente ou à cuisiner à l'extérieur. Grâce à la tenue de 500 activités en 2017, il a pu attirer 70 000 participants, comparativement à 11 000 en 2016.
- Avec plus de 170 000 téléchargements, l'application mobile de Parcs Canada, lancée en mai 2017, a figuré parmi les 150 applications canadiennes les plus téléchargées sur l'App Store d'Apple au cours de l'été.



## Les opinions que nous avons entendues :

“ Axer l'expérience du visiteur sur un lien avec la nature et l'histoire. ”

### Indicateurs de progrès



Progrès accomplis –  
mesures prises



Complété – engagement  
entièrement respecté



Complété – nous continuerons  
à tirer parti de nos réussites

### Réponse de la ministre

Parcs Canada s'est engagé à élaborer des programmes et des services qui encouragent les Canadiens et les Canadiennes à découvrir les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux et à en apprendre davantage sur l'environnement naturel et le patrimoine du Canada.

Voici ce que nous ferons pour atteindre nos objectifs :

### Engagement



**1. À mesure que Parcs Canada renouvelle continuellement ses programmes d'interprétation et de sensibilisation, veiller à ce que l'accent soit mis sur les mesures suivantes :**

- **Créer un lien significatif avec la nature et l'histoire, et favoriser une solide culture de conservation au Canada;**
- **Promouvoir les possibilités d'apprentissage et de science des écosystèmes et les liens avec les programmes de science citoyenne;**
- **Collaborer avec d'autres administrations et « collectivités d'entrée » pour offrir des expériences interreliées qui vont au delà des limites du parc.**

### Réalisations

- 1.1 Parcs Canada renouvelle continuellement ses programmes d'interprétation et de diffusion externe, qui sont au cœur de ses activités. Les activités et les réalisations à ce jour à ce chapitre comprennent ce qui suit :
- Élaboration et mise en œuvre d'un vaste programme de diffusion externe et de mobilisation par la narration de récits sur la conservation, la promotion de la science à Parcs Canada et l'introduction de nouveaux publics à la nature et à l'histoire;
  - Élaboration d'outils de mobilisation relatifs aux océans et de contenu Web pour sensibiliser le public aux impacts des objets de plastiques à utilisation unique;
  - Mise en œuvre d'une stratégie nationale de promotion de la science et de la conservation intégrant du contenu sur tous les canaux numériques de Parcs Canada, y compris la campagne EnCoulisse de Parcs Canada, qui a atteint 1,8 million de personnes à ce jour;
  - Les campagnes publicitaires de Parcs Canada, axées sur la conservation, ont atteint 30 millions de personnes au cours des deux dernières années;
  - Possibilités d'apprentissage créées grâce aux expériences d'Initiation au camping et au nouveau contenu à ce sujet dans la dernière version de l'application de Parcs Canada
  - Développement et réalisation d'initiatives de science citoyenne, comme les programmes Bioblitz et Bioblitz dans une boîte, qui sont des activités amusantes et éducatives qui permettent aux bénévoles de faire équipe avec des scientifiques pour découvrir des espèces végétales et animales et contribuer à leur protection;
  - Travailler avec des partenaires autochtones à la création de possibilités de tourisme autochtone qui permettent de tisser des liens entre des collectivités et des parcs/lieux historiques pour offrir des expériences complémentaires, et fournir du financement pour aider à ces développements;

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Axer l’expérience du visiteur sur un lien avec la nature et l’histoire.”**

Engagement	Réalisations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Journée des lieux historiques du Canada, organisée en partenariat avec la Fiducie nationale du Canada, est une journée spéciale pour mettre en valeur et faire connaître les lieux patrimoniaux et les récits historiques qui y sont associés, ainsi que le travail accompli par Parcs Canada pour commémorer l’histoire du pays;</li> <li>- Les programmes « Héros de chez nous » et « Héros de haute mer », y compris des événements connexes majeurs avec des partenaires et des intervenants à Hamilton et à Halifax en 2018, ont permis la mobilisation et la participation de communautés où transitent les visiteurs de sites de Parcs Canada, pour qu’elles puissent nouer des liens significatifs avec l’histoire militaire locale.</li> </ul>
 <p><b>2. À mesure que Parcs Canada améliore ses programmes d’expérience du visiteur et présente de nouvelles offres, chaque parc et site offrant des programmes reposant sur le personnel appliquera des approches novatrices en matière de communications, de marketing et d’utilisation de la technologie pour améliorer l’expérience du visiteur et faire connaître nos lieux aux Canadiens sans en compromettre les principes de l’intégrité écologique ou commémorative.</b></p>	<p>2.1 Parcs Canada est un chef de file au sein du gouvernement fédéral en raison de son utilisation de plateformes en ligne et d’outils numériques novateurs pour mobiliser et attirer un public canadien de plus en plus diversifié. L’Agence s’est engagée à élaborer de nouveaux programmes et services pour permettre à un plus grand nombre de Canadiens, y compris les jeunes et les nouveaux arrivants, de faire l’expérience du plein air et d’en apprendre davantage sur le patrimoine naturel et culturel du Canada.</p> <p>2.2 <i>L’application mobile de Parcs Canada</i> fournit aux visiteurs l’information et les ressources dont ils ont besoin pour planifier leur visite dans les lieux de Parcs Canada et découvrir des trésors cachés et d’autres expériences uniques et mémorables dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines de conservation.</p> <p>2.3 Parcs Canada utilise activement les médias sociaux pour s’assurer que les visiteurs sont au courant des activités dans les parcs et des possibilités de communiquer avec le personnel de Parcs Canada. D’autres nouveaux mécanismes novateurs sont actuellement à l’étude, comme la réalité virtuelle ou les jeux en ligne dans les parcs.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Axer l'expérience du visiteur sur un lien avec la nature et l'histoire.”**

Engagement	Réalizations
 <p><b>3. Élargir le programme d'initiation au camping pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de familles à revenu faible ou moyen et de néo Canadiens aient l'occasion de faire l'expérience du plein air au Canada, y compris dans les régions urbaines.</b></p>	<p>3.1 Le gouvernement du Canada a élargi le programme <i>Initiation au camping</i> en 2017 afin de permettre à un plus grand nombre de Canadiens de se rapprocher de la nature. Le programme a alors rejoint plus de 70 000 personnes partout au pays. Les centres d'initiation au camping de Vancouver, d'Edmonton, de Toronto, d'Ottawa, de Montréal et d'Halifax tiennent des activités à longueur d'année.</p> <p>3.2 En 2018, Parcs Canada a organisé 44 activités avec nuitée et plus de 600 activités de diffusion externe d'Initiation au camping, qui ont rejoint un total de plus de 96 000 participants.</p>
 <p><b>4. Évaluer les possibilités pour Parcs Canada d'élargir et d'améliorer ses programmes d'hiver et d'ouverture de parcs en hiver et pendant la saison intermédiaire.</b></p>	<p>4.1 Les lignes directrices saisonnières de Parcs Canada sont en place pour aider à évaluer les possibilités de programmation hivernale et hors saison.</p> <p>4.2 La campagne promotionnelle « Trésors cachés » soutient les unités de gestion qui offrent des services pendant l'hiver ou la saison intermédiaire en mettant en lumière des activités ou des lieux spéciaux. Plusieurs destinations de Parcs Canada ont réussi à élargir leur offre de services grâce à des activités et à des installations hivernales. Cette initiative s'inscrit également dans le cadre des efforts déployés par Parcs Canada pour diversifier la fréquentation dans un plus grand nombre de lieux de Parcs Canada et réduire la pression sur les destinations populaires.</p> <p>4.3 Parcs Canada propose en ligne des expériences novatrices pendant la saison intermédiaire ou l'hiver, en profitant d'événements nationaux d'importance comme le Mois de l'histoire des Noirs (célébré en février chaque année).</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Innover en matière de communication et de mobilisation. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Aider la population canadienne à découvrir les lieux de Parcs Canada grâce aux communications et à la mobilisation est un élément important de la création d'un lien plus solide. L'efficacité des communications efficaces peut aussi être amplifiée par les voix du personnel des parcs et des scientifiques.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour atteindre nos objectifs :</p>	 <p><b>1. Développer davantage l'application mobile de Parcs Canada qui permet aux gens d'en apprendre davantage sur les sites de Parcs Canada, y compris plus de contenu scientifique, de vidéos et d'images (depuis son lancement, on a dénombré 170 000 téléchargements de l'application).</b></p>	<p>1.1 Le développement de l'application mobile et du nouveau contenu de Parcs Canada se poursuit de façon continue.</p> <p>1.2 Cette année, du contenu sur l'Initiation au camping et les cartes des sentiers pour tous les lieux de Parcs Canada ont été ajoutés à l'application mobile.</p>
	 <p><b>2. Ajouter des lieux historiques nationaux à l'application mobile de Parcs Canada, y compris des plaques dans des lieux non gérés par Parcs Canada.</b></p>	<p>2.1 Les lieux historiques nationaux ont été ajoutés à l'application mobile de Parcs Canada en 2018.</p> <p>2.2 L'ajout de plaques historiques et la possibilité de géoréférencer leur emplacement sur l'application mobile font actuellement l'objet d'une évaluation.</p>
	 <p><b>3. Encourager le personnel de Parcs Canada à établir des liens directs avec les Canadiens au moyen d'applications, de vidéos, de technologies émergentes comme la réalité virtuelle, les images et les médias sociaux pour raconter leurs histoires et mieux se rapprocher des collectivités à proximité de leurs sites.</b></p>	<p>3.1 Lancée en 2018, la campagne EnCoulisse de Parcs Canada, qui continue de rejoindre des millions de Canadiens, vise principalement à présenter des scientifiques de Parcs Canada à la population canadienne, à communiquer des récits importants sur la conservation et à faire connaître les efforts considérables déployés pour protéger la faune et la flore des aires protégées du Canada. Des biographies de scientifiques avec des entrevues et du contenu vidéo sont présentées en ligne.</p> <p>3.2 En 2018, une campagne dans les médias sociaux intitulée People @ Parks mettait également l'accent sur le personnel et les scientifiques des parcs.</p> <p>3.3 En 2018, 55 vidéos mettant en vedette Parcs Canada et des membres de son personnel ont été produites et diffusées.</p> <p>3.4 L'application mobile de Parcs Canada a été téléchargée 240 000 fois en 2018.</p> <p>3.5 La réalité virtuelle est actuellement utilisée lors d'événements pour permettre aux Canadiens de visiter virtuellement un lieu de Parcs Canada.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Innover en matière de communication et de mobilisation.”**

Engagement	Réalizations
 <p><b>4. Créer plus d'occasions pour le personnel et les scientifiques des parcs de raconter l'histoire des lieux naturels et historiques du Canada à l'extérieur des sites de Parcs Canada (par exemple, dans les écoles et les centres communautaires).</b></p>	<p>4.1 Parcs Canada a établi un partenariat avec plusieurs publications qui permettent au personnel et aux scientifiques de l'Agence de raconter l'histoire des lieux patrimoniaux du Canada. Les partenaires des publications sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Owl Magazine</li> <li>- la revue Kayak</li> <li>- la revue Canada's History</li> </ul> <p>4.2 La campagne EnCoulisse de Parcs Canada a présenté des biographies de scientifiques avec des entrevues et du contenu vidéo en ligne;</p> <p>4.3 La campagne sur les médias sociaux – People @ Parks – a mis l'accent sur la présentation du personnel et des scientifiques des parcs aux Canadiens;</p> <p>4.4 Une nouvelle <i>Carte interactive de la science et de la conservation</i> a présenté aux Canadiens de nouveaux récits et un contenu riche et intéressant au chapitre de la science et de la conservation.</p>
 <p><b>5. Créer des occasions pour la ministre de faire connaître à la population canadienne le travail de Parcs Canada.</b></p>	<p>5.1 Chaque fois qu'un nouveau produit est lancé à Parcs Canada, qu'il s'agisse d'une nouvelle technologie, d'une nouvelle vidéo, d'un nouveau produit « dans les parcs », d'un événement d'intérêt ou de l'établissement d'une nouvelle aire protégée, la ministre a l'occasion de faire connaître le travail de Parcs Canada. La ministre diffuse aussi régulièrement des nouvelles et des mises à jour de Parcs Canada sur ses plateformes de médias sociaux.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Stratégies de mobilisation des jeunes. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Il est important pour Parcs Canada de mettre l'accent sur les jeunes.</p> <p>Voici des moyens d'y arriver :</p>	 <p><b>1. En partenariat avec d'autres administrations et des organismes sans but lucratif, élaborer des produits et du matériel qui aident les jeunes à en apprendre davantage sur les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.</b></p>	<p>1.1 <i>La sortie scolaire la plus cool au Canada</i> consiste à accueillir une salle de classe dans un lieu de Parcs Canada, dans le cadre d'un concours entre les écoles canadiennes. Pour participer au concours, les classes doivent soumettre une dissertation, des photos ou une vidéo sur une initiative de conservation dans leur collectivité.</p> <p>1.2 L'éducation au service de la Terre : À titre de projet pilote 2018-2019, Parcs Canada a conclu une entente de contribution avec L'éducation au service de la Terre (LST) pour le programme LigueÉcolo. LigueÉcolo est un modèle durable de renforcement des capacités communautaires conçu par LST pour stimuler l'éducation des jeunes et la participation à des activités communautaires et de développement durable pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Au cours de la dernière année, la contribution de Parcs Canada a permis à 38 écoles de participer au programme et de faire participer les jeunes à des projets de développement durable.</p> <p>1.3 Parcs Canada a conclu un partenariat avec Owl Magazine (publication pour enfants) pour présenter le contenu de l'Agence et communiquer des récits historiques et scientifiques sur les lieux de Parcs Canada. Les histoires imprimées portent sur la forêt de varech, les huards et les coyotes en milieu urbain. Parmi les histoires à venir, mentionnons la réintroduction du bison, la gestion des feux de végétation, les travaux de conservation menés par les Autochtones, les bélugas et plus encore.</p> <p>1.4 Parcs Canada a également conclu un partenariat avec le magazine Kayak (publication pour enfants) qui a mené à la production d'un contenu important sur Canada 150 et les traités avec les Premières Nations. On prévoit prochainement aussi traiter de l'importance de comprendre qui raconte l'histoire et pourquoi.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :**  
**“Stratégies de mobilisation des jeunes.”**

Engagement	Réalisations
 <p><b>2. Créer d'autres occasions pour les jeunes de participer aux activités de Parcs Canada, que ce soit par l'entremise d'emplois verts dans les sites de Parcs Canada ou en tant que bénévoles ou membres du réseau des Club campus de Parcs Canada.</b></p>	<p>2.1 Parcs Canada est un promoteur actif du programme Emplois verts. L'Agence embauche plus d'étudiants que tout autre ministère fédéral, dans toutes les régions du pays, dans des domaines allant de la sensibilisation auprès des visiteurs jusqu'à la recherche scientifique dans les parcs.</p> <p>2.2 Parcs Canada envisage un partenariat avec l'Association canadienne des doyens en beaux arts pour ouvrir ses portes aux étudiants en arts visuels et en arts de la scène afin qu'ils puissent se rapprocher des lieux de Parcs Canada et y faire de l'art.</p> <p>2.3 Parcs Canada gère un <i>Programme des jeunes ambassadeurs</i>, dans le cadre duquel des ambassadeurs sont embauchés pour qu'ils puissent apporter de nouvelles façons de voir nos lieux, en voyageant partout au pays chaque été afin d'engager des discussions avec des jeunes sur la nature et la culture.</p> <p>2.4 Parcs Canada gère un <i>programme de bénévolat</i> pour coordonner les activités bénévoles et mobiliser la population canadienne dans les sites de Parcs Canada.</p> <p>2.5 Parcs Canada fait également participer activement les étudiants universitaires d'un bout à l'autre du pays à un réseau de 40 <i>clubs étudiants</i> afin de recueillir des commentaires et de promouvoir les possibilités d'emploi ou de participation.</p>
 <p><b>3. Entrée gratuite dans tous les sites de Parcs Canada pour les jeunes de 17 ans et moins à compter du 1er janvier 2018. Envisager d'autres stratégies pour améliorer l'accès aux programmes scolaires et aux groupes sans but lucratif qui s'adressent aux jeunes.</b></p>	<p>3.1 Les sites de Parcs Canada sont maintenant gratuits pour tous les jeunes de 17 ans et moins</p> <p>3.2 Des stratégies de transport par autobus de Parcs Canada et d'autres initiatives urbaines sont en cours d'élaboration pour faciliter l'accès des jeunes aux aires protégées.</p> <p>3.3 Les programmes pour les jeunes du <i>Club Parka</i> et du programme <i>Xplorateurs</i> sont élaborés et offerts chaque année afin de mobiliser les jeunes Canadiens dans les sites de Parcs Canada.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Rejoindre de nouveaux publics et encourager la diversité. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Encourager la diversité parmi les visiteurs des sites de Parcs Canada est une priorité. L'objectif est de faire en sorte qu'un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes puissent profiter des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux, en mettant particulièrement l'accent sur les personnes qui ont eu peu souvent l'occasion de profiter du plein air.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour atteindre nos objectifs :</p>	<p> <b>1. Étudier comment l'évolution du profil démographique du Canada influe sur la façon dont les gens perçoivent et vivent l'expérience des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux. Grâce à cette recherche, Parcs Canada adaptera ses programmes et ses communications de manière à faciliter l'accès à une population de plus en plus diversifiée.</b></p>	<p>1.1 Parcs Canada a une direction générale des sciences sociales qui surveille les tendances et conditions sociales. Ces renseignements servent à déterminer les répercussions sur les opérations et la façon dont Parcs Canada communique avec la population canadienne. Un exemple d'étude qui a contribué à l'atteinte de cet objectif est celle intitulée « Revitalizing Canadian's Connections to History: Shaping the future of national history sites in Canada ».</p> <p>1.2 Parcs Canada adapte continuellement ses programmes pour célébrer la diversité. En 2018 2019, l'ambassadrice de la jeunesse Sahej Kaur, d'Ottawa, en Ontario, a apporté une nouvelle perspective au rôle d'immigrant de troisième génération au Canada. Elle a relaté son expérience en apprenant à camper sur @pcParcsàvie (Facebook / Twitter) et @pcParksLife (Facebook / Twitter). Elle a également participé à des groupes de discussion sur la diversité et l'inclusion pour MEC Outdoor Nation et le forum des RH de Parcs Canada, où elle a parlé de son expérience de plein air comme jeune femme de couleur.</p> <p>1.3 Les jeunes ambassadeurs de 2019 2020 ont été choisis en fonction du thème de la diversité et de l'inclusion. L'équipe de cette année est composée d'un Autochtone, d'une francophone et d'une néo-canadienne qui seront les figures de proue des programmes jeunesse de Parcs Canada et représenteront la diversité de la jeune population canadienne. De plus, ils apporteront divers points de vue sur le rôle que jouent la culture et le patrimoine autochtones, la connaissance du langage gestuel américain et l'expérience des néo-Canadiens.</p> <p>1.4 Les activités de diffusion externe aident également à rejoindre une population diversifiée : l'équipe de diffusion externe urbaine de Toronto a participé à un grand nombre d'événements culturels communautaires et d'événements inclusifs pour les minorités, ce qui a accru l'interaction avec un public diversifié, comme la participation au Festival of India (2017), au Festival of South Asia (2017, 2018), à Taste of Little Italy (2018), au Dragon Boat Festival (tous les ans depuis 2015), à la Journée des peuples autochtones – Fort York (2017, 2018) et à la Toronto Pride (depuis 2015).</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Rejoindre de nouveaux publics et encourager la diversité.”**

Engagement	Réalisations
	<p>1.5 L'équipe de diffusion externe urbaine de Montréal a participé au Festival Week ends du monde et au Festival Présence autochtone. L'équipe de diffusion externe urbaine d'Ottawa était présente lors de la Journée autochtone en direct (2017 et 2018), de l'événement Pride Picnic (2017 et 2018) et de la Fierté dans la capitale (2017 et 2018) et, enfin, l'équipe de diffusion externe urbaine de Vancouver a participé à la Vancouver Pride (2017 2018).</p> <p>1.6 Parmi les autres exemples d'adaptation au sein de l'Agence, mentionnons la refonte des sites de Parcs Canada pour répondre aux besoins diversifiés des visiteurs, y compris la création d'aires de fréquentation diurne pour accueillir de plus grands rassemblements de familles.</p> <p>1.7 L'Agence étudie les options et la faisabilité de traduire des documents publics (comme des panneaux) dans d'autres langues.</p>
 <p><b>2. Continuer de rendre l'entrée aux sites de Parcs Canada gratuite pendant un an pour tout adulte qui est devenu citoyen canadien au cours des 12 mois précédents et encourager davantage la tenue de cérémonies de citoyenneté dans les sites de Parcs Canada.</b></p>	<p>2.1 Chaque année, environ 40 000 nouveaux citoyens s'inscrivent au Laissez passer culturel par l'entremise de l'Institut pour la citoyenneté canadienne. Le nombre de nouveaux citoyens canadiens qui utilisent le laissez passer culturel dans les sites de Parcs Canada n'a cessé d'augmenter, passant de 1 973 en 2013 à 14 232 en 2016.</p> <p>2.2 Un dépliant sur la citoyenneté de Parcs Canada est distribué à toutes les cérémonies de citoyenneté au pays. En 2017, environ 250 000 dépliants ont été distribués, en 2018, environ 270 000, et maintenant, la demande est de près de 300 000 à compter de 2019.</p> <p>2.3 Cérémonies de citoyenneté : L'objectif de Parcs Canada est d'organiser au moins 10 cérémonies de citoyenneté par année, accueillant ainsi environ 2 000 personnes dans des sites de Parcs Canada.</p>
 <p><b>3. Aider un plus grand nombre de familles à revenu faible ou moyen à visiter les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux et à en profiter.</b></p>	<p>3.1 Les sites de Parcs Canada continueront d'être gratuits pour les jeunes de 17 ans et moins.</p> <p>3.2 Les possibilités d'initiation au camping continueront d'être offertes aux familles à revenu faible ou moyen afin de créer un lien entre les campeurs débutants et l'expérience de camping canadienne, de sensibiliser la population à la santé et au bien être des familles et d'initier les familles à une vie d'activités de plein air.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :****“Rejoindre de nouveaux publics et encourager la diversité.”**

Engagement	Réalisations
 <p><b>4. Dans le cadre du programme de restauration des infrastructures et des biens de Parcs Canada, veiller à ce que les améliorations permettent un meilleur accès aux personnes de diverses capacités. Parcs Canada adoptera également une nouvelle loi nationale sur l'accessibilité visant à promouvoir l'égalité des chances et la participation pour les personnes de diverses capacités.</b></p>	<p>4.1 Des lignes directrices sur l'accessibilité des salles de bain (inclusivité) sont en cours d'élaboration et Parcs Canada élabore un plan d'action pour répondre à la législation nationale sur l'accessibilité et être un chef de file en matière d'égalité.</p> <p>4.2 Parcs Canada a apporté des améliorations à l'accessibilité des centres d'accueil, des terrains de camping et des installations de l'avant pays partout au pays dans le cadre de ses investissements continus dans le renouvellement et la restauration des biens.</p>
 <p><b>5. Utiliser la technologie, les communications et le marketing pour atteindre un public plus diversifié.</b></p>	<p>5.1 De nouvelles stratégies pour permettre à différents publics d'accéder aux sites de Parcs Canada sans les visiter en personne sont en cours d'élaboration, y compris la réalité virtuelle dans le cadre d'activités de diffusion externe urbaine et de vidéos pour le site Web qui permettent d'obtenir un accès à 360 degrés.</p> <p>5.2 Les campagnes publicitaires nationales de Parcs Canada ciblent habituellement les centres urbains du Canada, ce qui permet de rejoindre une population plus diversifiée. Parcs Canada choisit des placements médiatiques précis pour s'assurer que ses campagnes rejoignent des publics diversifiés sur le plan culturel.</p> <p>5.3 Parcs Canada s'efforce toujours de veiller à ce que ses images et ses vidéos reflètent la diversité de la population canadienne.</p> <p>5.4 Les activités de diffusion externe sont conçues pour rejoindre spécifiquement la population diversifiée du Canada, p. ex., participation importante au Redpath Toronto Harbourfront Festival, en profitant de l'Année du tourisme Canada Chine pour attirer les Canadiens d'origine chinoise.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Innover dans le partage de lieux historiques. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Parcs Canada joue un rôle clé en racontant des histoires sur notre patrimoine diversifié; l'accès aux lieux historiques est un moyen important pour les visiteurs d'améliorer leur expérience de notre passé.</p> <p>Afin de renforcer ce rôle, voici des mesures que nous comptons prendre :</p>	 <p><b>1. Élaborer des façons nouvelles et novatrices de faire connaître les lieux historiques du Canada au moyen de programmes d'interprétation, de technologies numériques et de partenariats.</b></p>	<p>1.1 L'application <i>Explora</i> propose des visites guidées des sites de Parcs Canada, montrant la vue historique ainsi que la vue actuelle de l'endroit et expliquant les différences.</p>
	 <p><b>2. Veiller à ce que les histoires des néo Canadiens, qui sont souvent sous représentés dans le récit historique, soient élaborées et racontées dans les parcs et les lieux historiques.</b></p>	<p>2.1 Le nouveau <i>Cadre stratégique pour l'histoire et la commémoration de Parcs Canada – Plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019</i> présente une nouvelle approche pour communiquer les récits historiques du Canada selon des points de vue vastes et parfois complexes, y compris les périodes difficiles du passé de notre pays. Il aidera Parcs Canada à présenter dans ses lieux patrimoniaux des récits plus diversifiés et inclusifs.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Histoires et intendance des Autochtones. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>La création d'occasions pour les peuples autochtones de raconter leurs propres histoires sur des sites d'importance culturelle permettrait aux visiteurs d'en apprendre davantage sur l'histoire autochtone et constituerait un aspect important de la réconciliation.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour atteindre nos objectifs :</p>	 <p><b>1. Collaborer avec les peuples et les collectivités autochtones à des initiatives d'intendance et de gérance autochtones; veiller à ce que ces efforts puissent s'appliquer aux lieux historiques nationaux et inclure le partage de faits historiques et anecdotiques autochtones.</b></p>	<p>1.1 En collaboration avec plus de 300 groupes autochtones au Canada, Parcs Canada et les peuples autochtones sont des partenaires dans la conservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et la communication des récits de ces lieux précieux.</p> <p>1.2 Depuis 2017, Parcs Canada a affecté 4,7 millions de dollars à des initiatives de développement du tourisme autochtone partout au pays.</p> <p>1.3 Parcs Canada consulte des personnes et des collectivités autochtones afin de faire connaître leurs histoires dans nos lieux grâce aux programmes « Héros de chez nous » et « Héros de haute mer » et à d'autres programmes de commémoration historique. Jusqu'à présent, des personnes autochtones représentant diverses nations ont été reconnues comme des héros de chez nous pour leur contribution à la Première ou à la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>1.4 L'Année internationale des langues autochtones (2019) offre l'occasion d'intensifier les partenariats et les programmes qui en découlent et qui mettent en valeur les cultures autochtones. Parcs Canada fait activement la promotion de cette initiative dans l'ensemble du réseau de l'Agence.</p> <p>1.5 La mise en œuvre du <i>Cadre stratégique pour l'histoire et la commémoration</i>, combinée au financement fourni dans le cadre du budget de 2018, permettra de veiller à ce que les points de vue et l'histoire autochtones soient intégrés aux récits présentés dans plus de 220 lieux patrimoniaux gérés par Parcs Canada.</p>

Thème:

---

**Pérennité**

# Pérennité

---

Parcs Canada forme une organisation vaste et complexe, dotée d'un budget annuel dépassant les 1,2 milliard de dollars et comptant sur un personnel de quelque 7 000 personnes pendant la haute saison estivale. La gestion d'une telle organisation exige une gouvernance solide et un financement stable pour assurer son efficacité à long terme en matière de protection de l'environnement et de reconnaissance de l'importance économique de nos parcs et de nos lieux historiques.

Parcs Canada fait un important apport à l'économie canadienne en générant environ 3,38 milliards de dollars par année pour le PIB du pays, en soutenant environ 40 000 emplois équivalents temps plein et en contribuant à l'essor économique de plus de 400 collectivités. Les activités de Parcs Canada démontrent que l'environnement et l'économie peuvent se compléter sans pour autant perdre de vue l'intégrité écologique et commémorative.

La question de la pérennité porte sur les mesures visant à renforcer la gouvernance, à assurer un financement stable, à collaborer

avec des partenaires externes et à faire en sorte que Parcs Canada rende compte de ses activités en facilitant l'accès aux rapports et en favorisant la participation du public.



## Les opinions que nous avons entendues :

“ Gouvernance et prise de décisions. ”

### Indicateurs de progrès



Progrès accomplis –  
mesures prises



Complété – engagement  
entièrement respecté



Complété – nous continuerons  
à tirer parti de nos réussites

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Une solide gouvernance est essentielle pour veiller à ce que les mesures mentionnées dans le présent document soient prises, pour aider la ministre à surveiller l'Agence Parcs Canada et pour aider la haute direction en fournissant des conseils et une orientation.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour atteindre nos objectifs :</p>	<p> <b>1. Élargir l'inclusion de points de vue externes dans la prise de décisions à Parcs Canada.</b></p>	<p>1.1 La Table ronde de la ministre de 2017 a été la plus vaste consultation jamais entreprise par Parcs Canada; plus de 13 000 Canadiens y ont participé.</p> <p>1.2 Le <i>Groupe de travail autonome sur l'intégrité écologique et commémorative de la ministre McKenna</i> a commencé son examen en octobre 2018 et a présenté ses recommandations finales à la ministre le 31 mars 2019.</p> <p>1.3 Parcs Canada a facilité le travail du Cercle autochtone d'experts, qui a mené à la publication du rapport de mars 2018 – <i>Nous nous levons ensemble</i> – qui explore le concept des aires protégées et de conservation autochtones et leur contribution aux résultats en matière de conservation.</p> <p>1.4 La première étape de mobilisation du public pour le renouvellement des plans directeurs dans les parcs nationaux des montagnes a été menée pour les parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho, Kootenay, Mount Revelstoke et Glacier du 30 janvier 2019 au 30 avril 2019. Parcs Canada a invité les Canadiens à partager leur vision de ce à quoi chacun de ces parcs nationaux pourrait ressembler à l'avenir dans le meilleur état possible, ainsi que les défis et les possibilités à venir qu'il sera important d'aborder dans les prochains plans. Dans le cadre de ces consultations, Banff et Jasper font participer les intervenants au processus et aux approches de prise de décisions pour le développement commercial à grande échelle.</p> <p>1.5 En se fondant sur les commentaires reçus dans le cadre de la consultation, Parcs Canada élaborera des ébauches de plans directeurs individuels en vue d'un examen plus approfondi et de commentaires au cours de la deuxième étape de la mobilisation du public prévue au début de 2020. Les commentaires recueillis au cours de cette deuxième étape aideront à finaliser chaque plan directeur en 2020 et à éclairer les ajustements possibles aux processus de développement commercial.</p> <p>1.6 Au cours de l'été et de l'automne 2018, plus de 4 000 Canadiens ont fait part de leurs points de vue sur les <i>Lignes directrices pour la gestion du site de Parcs Canada applicables à la station de ski Sunshine Village</i>. Les idées et les points de vue des Canadiens ont contribué à façonner les lignes directrices définitives.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :**  
**“Gouvernance et prise de décisions.”**

Engagement		Réalisations
	 <b>2. Veiller à ce que les documents d'orientation et de formation des employés de Parcs Canada permettent au personnel de bien connaître et comprendre les priorités en matière d'intégrité écologique et commémorative.</b>	<p>2.1 Un cours en ligne sur la gestion des ressources culturelles est obligatoire pour tous les employés de Parcs Canada.</p> <p>2.2 Un cours en ligne actualisé sur l'intégrité écologique sera offert à l'échelle de Parcs Canada comme cours obligatoire pour tous les membres du personnel.</p>
	 <b>3. Demander au directeur général de Parcs Canada de veiller à ce que les structures de gestion du rendement de l'Agence pour les gestionnaires et les cadres supérieurs englobent et fassent progresser de façon appropriée les priorités en matière d'intégrité écologique et commémorative établies dans la Loi sur les parcs nationaux du Canada et la Loi sur l'Agence Parcs Canada.</b>	<p>3.1 Tous les cadres supérieurs de Parcs Canada doivent s'engager à respecter et à soutenir les priorités générales de l'Agence par l'établissement et la réalisation d'un plan axé sur les résultats. Ce plan des résultats énonce les priorités de l'Agence qui orientent la planification des activités du cadre supérieur. Il est obligatoire pour tous les cadres supérieurs et constitue une composante importante de leur entente de rendement. La conservation de la nature et de la culture sont des priorités clés de l'Agence, et celle-ci a pris des mesures et des engagements précis en matière d'intégrité écologique et commémorative.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :**  
**“Gouvernance et prise de décisions.”**

	Engagement	Réalizations
	 <p><b>4. Continuer de promouvoir une plus grande équité entre les sexes et une plus grande représentation des Canadiens autochtones et des groupes minoritaires.</b></p>	<p>4.1 Parcs Canada a mis en place le Fonds de formation des employés autochtones afin d’offrir un soutien financier aux employés autochtones pour les aider à atteindre leurs objectifs de carrière et de perfectionnement, y compris la formation, le mentorat et le jumelage, dans le but de surmonter les obstacles au maintien en poste, au perfectionnement professionnel et à l’avancement professionnel à l’Agence.</p> <p>4.2 Cinq mesures clés en matière de ressources humaines ont été définies. Elles visent à répondre au besoin d’élaborer des stratégies et des méthodes de recrutement, de maintien en poste et de perfectionnement professionnel des membres autochtones de l’équipe. Ces mesures font partie intégrante du plan de travail pluriannuel de l’Agence Parcs Canada intitulé « Cartographier le changement », qui vise à favoriser la réconciliation au sein de l’Agence.</p> <p>4.3 De plus, l’Agence est tout aussi déterminée à favoriser la diversité et l’inclusion de la main d’œuvre par d’autres moyens, y compris la promotion d’une plus grande équité entre les sexes et d’une plus grande représentation des groupes minoritaires. Parcs Canada établit des partenariats avec des organismes externes et d’autres ministères, et fait la promotion du recours aux programmes existants pour les jeunes et les étudiants comme moyens supplémentaires de recruter des personnes issues de groupes minoritaires au sein de l’Agence.</p>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Économie complète des parcs. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Pour régler la question du financement stable et adéquat, nous examinerons le modèle financier de Parcs Canada :</p>	 <p><b>1. Effectuer un examen du modèle opérationnel de Parcs Canada en mettant l'accent sur les façons d'optimiser les biens, les ressources et les revenus de l'Agence afin de l'aider à mieux remplir son mandat de protection et de présentation des lieux patrimoniaux nationaux du Canada.</b></p>	<p>1.1 Les exigences relatives à la durabilité à long terme des biens de Parcs Canada ont été élaborées et étayées par un examen national complet de l'état et de la valeur de remplacement de son portefeuille d'immobilisations, ainsi que par une analyse du financement nécessaire pour appuyer la gestion du cycle de vie du portefeuille d'immobilisations et la prise en compte des possibilités d'augmentation des revenus de Parcs Canada. De plus, des cadres et des outils ont été mis au point pour aider à prioriser l'investissement dans les biens bâtis, tout en établissant un équilibre entre la valeur culturelle et environnementale et les réalités financières.</p>
	 <p><b>2. Procéder à une évaluation des biens stratégiques et cerner les ressources nécessaires pour remettre l'infrastructure dans un état acceptable, ou pour désaffecter certaines infrastructures et réhabiliter les sites.</b></p>	<p>2.1 Parcs Canada élabore un plan à long terme pour assurer le soutien continu de ces biens de grande valeur. Ces travaux comprennent ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une étude de préfaisabilité exploratoire concernant l'entretien et la réfection de certains biens du portefeuille diversifié de l'Agence, à savoir des routes principales et certains barrages et ponts non patrimoniaux;</li> <li>- Engager une entreprise externe pour contribuer à une évaluation exhaustive des biens de Parcs Canada, connue sous le nom d'Examen national des biens de 2017.</li> </ul> <p>2.2 Grâce à ses efforts de planification à long terme de la durabilité des biens, Parcs Canada continuera de travailler avec les intervenants et d'assurer une approche de la gestion du cycle de vie qui est adaptée aux caractéristiques patrimoniales uniques de bon nombre de ses biens précieux.</p>
	 <p><b>3. Élaborer une stratégie de financement opérationnel à plus long terme qui assure une certaine sécurité financière à Parcs Canada pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat.</b></p>	<p>3.1 Les efforts visant à faire une analyse de rentabilisation à long terme pour un financement continu et durable demeurent une priorité centrale pour l'Agence, dont le travail est bien engagé.</p> <p>3.2 Le budget de 2019 prévoit 368 millions de dollars sur deux ans pour des projets d'immobilisations visant à faire en sorte que les Canadiens puissent continuer de profiter des trésors naturels du Canada dans nos parcs nationaux, nos lieux historiques nationaux et nos aires marines nationales de conservation.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :**  
**“Économie complète des parcs.”**

	Engagement	Réalisations
	 <b>4. Évaluer les tarifs d'accès aux parcs pour s'assurer qu'ils ne constituent pas un obstacle à l'accessibilité.</b>	4.1 Parcs Canada a consulté les Canadiens au sujet des <u>services à valeur ajoutée et des droits connexes</u> . Tout rajustement des frais sera effectué conformément à la <u>Loi sur les frais de service</u> .
	 <b>5. Entreprendre des recherches à jour sur la valeur économique des activités de Parcs Canada pour l'économie canadienne, y compris les avantages pour les collectivités locales.</b>	5.1 Parcs Canada continue d'actualiser la recherche sur la valeur économique de Parcs Canada, y compris la publication de l'impact économique de l'Agence Parcs Canada en 2017 2018.
	 <b>6. Mettre à jour l'évaluation du capital naturel et de la valeur de nos parcs nationaux.</b>	6.1 Parcs Canada dispose d'une analyse préliminaire de la valeur du capital naturel et examine actuellement des façons de peaufiner cette analyse.

## Les opinions que nous avons entendues :

“ Collaborations et partenariats. ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p>Parcs Canada peut améliorer son rendement en collaborant avec d'autres organismes, la société civile, les collectivités et le secteur privé.</p> <p>Voici ce que nous ferons pour améliorer la collaboration :</p>	<p> <b>1. Harmoniser les activités et collaborer plus étroitement avec Environnement et Changement climatique Canada, particulièrement en ce qui concerne la recherche sur les changements climatiques, les espèces en péril et l'Arctique.</b></p>	<p>1.1 Un protocole d'entente (PE) sur la collaboration scientifique entre Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada a été signé en décembre 2017.</p> <p>1.2 À la suite d'un symposium scientifique tenu en mars 2019, Parcs Canada et Environnement et Changement climatique Canada explorent des mesures conjointes dans quatre domaines prioritaires, soit la science du paysage et l'écologie des populations, la planification de l'adaptation aux changements climatiques, le savoir autochtone, ainsi que la surveillance et la gestion adaptative.</p>
	<p> <b>2. Collaborer avec les collectivités voisines des lieux de Parcs Canada pour contribuer à l'atteinte d'objectifs communs en matière de conservation et de jouissance des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation et des lieux historiques nationaux.</b></p>	<p>2.1 Parcs Canada travaille avec des centaines de collectivités locales partout au pays pour aider à faire progresser des objectifs communs.</p> <p>Voici quelques exemples qui figurent dans <i>Naturellement une priorité : un rapport sur le programme de conservation et de restauration de Parcs Canada</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chiixuu TII iinasdII – Favoriser la faune marine – Revitalisation des laminaires au profit de l'ormeau dans la réserve de parc national, réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine Haïda Gwaii Haanas</li> <li>- Réparer les erreurs du passé – Restauration du lac Clear dans le parc national du Mont-Riding</li> <li>- Un coup de pouce à la forêt – Restauration des forêts dans les anciens champs du parc national de la Péninsule-Bruce</li> <li>- Propager le succès – Rétablissement d'espèces au lieu historique national du Canada Fort Rodd Hill et dans la réserve de parc national des Îles-Gulf</li> </ul> <p>2.2 Depuis 2016, Parcs Canada collabore avec la Confédération des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard à la création d'un nouveau programme visant à faire revivre l'importante histoire micmaque de <i>Skmaqñ-Port-la-Joye-Fort Amherst</i>.</p>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :**  
**“Collaborations et partenariats.”**

Engagement	Réalizations
 <p><b>3. Collaborer avec le secteur privé pour améliorer les possibilités de loisirs à faible impact qui favorisent une expérience positive pour les visiteurs.</b></p>	<p>3.1 Les sites de Parcs Canada offrent toute une gamme de possibilités aux Canadiens, y compris de nombreuses expériences à faible impact comme la randonnée pédestre, le vélo et un hébergement diversifié. L'Agence travaille avec les collectivités, les organismes sans but lucratif et le secteur privé partout au pays.</p> <p>Voici quelques exemples qui figurent dans <i>Naturellement une priorité : un rapport sur le programme de conservation et de restauration de Parcs Canada</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En marche vers 2019 – Réaménagement du réseau de sentiers du parc national Fundy</li> <li>- Mieux cohabiter avec les bélugas – Réduction des perturbations pour les baleines du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent</li> <li>- Un crabe indésirable – Au parc national Kejimikujik Bord de mer, les visiteurs prêtent main-forte</li> </ul>
 <p><b>4. Établir d'autres partenariats avec des organisations qui ont des mandats semblables pour faire progresser la science de la conservation et les aires protégées au Canada.</b></p>	<p>4.1 Parcs Canada a établi de solides partenariats avec des organisations nationales et internationales qui ont des mandats similaires à celui de l'Agence pour faire progresser la science de la conservation et les aires protégées au Canada, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Conseil canadien des parcs;</li> <li>- Parcs Canada maintient une forte présence au conseil d'administration du Conseil canadien auprès de l'Union internationale pour la conservation de la nature.</li> <li>- L'Agence est fière d'être l'un des partenaires fondateurs de <i>#NatureForAll</i> et joue un rôle de premier plan dans son développement. Le mouvement est mené par une coalition de partenaires de divers secteurs dirigée par l'Union internationale pour la conservation de la nature. Depuis son lancement en 2016, le mouvement a recruté <i>340 partenaires</i> dans le monde et <i>58 partenaires au Canada</i>.</li> <li>- Parcs Canada a fait le premier don important de spécimens de tissus animaux qui a aidé à établir la cryobanque nationale de la biodiversité au Musée canadien de la nature en 2018.</li> </ul>

## Les opinions que nous avons entendues :

“ *Transparence et participation du public.* ”

Réponse de la ministre	Engagement	Réalisations
<p><b>Le gouvernement du Canada s'est engagé à accroître la participation du public et la transparence dans la prise de décisions.</b></p> <p><b>Pour donner suite à cet engagement, Parcs Canada :</b></p>	 <p><b>1. Veillera à ce que la recherche, les données, les évaluations environnementales et les rapports de surveillance soient rendus publics.</b></p>	<p>1.1 L'Agence s'est engagée à respecter la priorité du gouvernement du Canada en matière de données ouvertes. À ce jour, Parcs Canada figure parmi les chefs de file de la fonction publique fédérale, avec 77 % des ensembles de données applicables accessibles au public, y compris les données liées à l'intégrité écologique. À l'avenir, Parcs Canada prévoit partager plus de données numériques que jamais auparavant. En 2019-2020, l'Agence élaborera un cadre pour aider à intégrer les données ouvertes aux opérations à tous les niveaux et à rendre plus d'ensembles de données accessibles au public.</p>
	 <p><b>2. Veillera à ce que le public participe aux séances de responsabilisation, comme la Table ronde de la ministre, les évaluations environnementales et les propositions de développement.</b></p>	<p>2.1 Parcs Canada a sollicité les commentaires du public sur les initiatives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Énoncé de gestion du lieu historique national de la Tour Martello de Carleton</li> <li>- Consultations publiques sur le sentier des Glaciers (Nord) – Partie 1</li> <li>- Le public est invité à formuler des commentaires – Ébauche de plan directeur pour le parc national Wapusk</li> <li>- Parlons du centre d'accueil de Waterton</li> <li>- Planifier l'avenir : consultation sur le lieu historique national du Commerce de la Fourrure à Lachine</li> <li>- Consultations publiques relatives au plan directeur du lieu historique national de la Grosse Île et le Mémorial des Irlandais</li> <li>- Le public est invité à formuler des commentaires – Ébauche du plan directeur du lieu historique national de Lower Fort Garry</li> <li>- Le public est invité à formuler des commentaires – Ébauche de l'énoncé de gestion du lieu historique national de La Fourche</li> <li>- Consultation publique – Lieu historique national des Fortifications de Québec</li> <li>- Plan directeur provisoire du parc national Ivvavik</li> <li>- Plan de gestion de la réserve de parc national Nááts'jnhch'oh 2017</li> <li>- Plan directeur 2017 du parc national de Prince Albert</li> <li>- Le public est invité à commenter le projet d'énoncé de gestion du lieu historique national de la Colline Battle Hill Gitwangak</li> </ul>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :**  
**“Transparence et participation du public.”**

	Engagement	Réalizations
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement de la portée de l'évaluation environnementale stratégique des valeurs du patrimoine mondial du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo</li> <li>- Plan directeur provisoire du parc national Ukkusiksalik</li> <li>- Processus national d'obtention de permis d'aménagement (Règlement sur l'aménagement du territoire)</li> <li>- Consultation publique sur les lignes directrices concernant l'aménagement et l'utilisation du site de la station de ski Sunshine Village</li> <li>- Projet du sentier des Glaciers</li> <li>- Période de commentaires sur l'ébauche du Plan d'action pour la protection des valeurs du patrimoine mondial du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo</li> <li>- Modification du Règlement sur les contraventions – Annexe XI Loi sur le parc marin du Saguenay–Saint Laurent</li> <li>- Lieu historique national de Sir Wilfrid Laurier – Consultation publique de 2018</li> <li>- Plan directeur provisoire des lieux historiques nationaux de Niagara, 2018</li> <li>- Plan à long terme de la station de ski Lake Louise et évaluation détaillée des répercussions</li> <li>- Plan directeur du lieu historique national du Canal de Sault Ste. Marie</li> <li>- Plan directeur de 2018 de la Réserve de parc national, réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas</li> <li>- Lieu historique national Sir George Étienne Cartier – Consultation publique de 2018</li> <li>- Lieu historique national de la Bataille de la Châteauguay – Consultation publique de 2018</li> <li>- Projet de réduction des risques de feux de forêt – Versant ouest du mont Sulphur</li> <li>- Lieu historique national Coteau du Lac – Consultation publique de 2018</li> <li>- Examen du plan directeur du lieu historique national du Musée du Parc Banff</li> <li>- Plans de gestion des feux dans les parcs nationaux Banff, Kootenay et Yoho</li> </ul>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :**  
**“Transparence et participation du public.”**

Engagement	Réalizations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan directeur provisoire du lieu historique national Rocky Mountain House</li> <li>- Plan directeur du parc national Terra Nova</li> <li>- Parlons de la région du sud de l'Okanagan et de Similkameen</li> <li>- Mobilisation des Autochtones pour la commémoration et la conservation du patrimoine</li> <li>- Participation des Autochtones au regroupement des artefacts</li> <li>- Consultations sur le plan directeur du parc national du Gros Morne</li> <li>- Parlons de l'île de Sable</li> <li>- Examen du plan directeur du lieu historique national Cave and Basin</li> <li>- Parlons! – Établissement de la tarification à Parcs Canada</li> <li>- Examen du plan directeur de la réserve de parc national Nahanni</li> <li>- Période de commentaires sur l'ébauche du rapport d'EES pour l'évaluation environnementale stratégique des valeurs du site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo</li> <li>- Parlons parcs des montagnes</li> <li>- Consultation publique sur le Cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019</li> <li>- Parlons aires marines nationales de conservation</li> <li>- Consultation sur le plan directeur du parc national des Mille Îles</li> <li>- Consultation sur le plan directeur du lieu historique national de la Maison Commémorative Bethune</li> <li>- Consultation sur le plan directeur du lieu historique national de la Maison Laurier</li> <li>- Parlons de Parcs Canada à Halifax!</li> <li>- Consultations sur le plan directeur provisoire du parc national Terra Nova</li> <li>- Consultations sur le plan directeur provisoire du parc national du Gros Morne</li> <li>- Parlons parcs des montagnes – parcs nationaux du Mont Revelstoke et des Glaciers</li> <li>- Parlons parcs des montagnes – Parc national des Lacs Waterton</li> <li>- Parlons parcs des montagnes – parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho et Kootenay</li> </ul>

(suite)

**Les opinions que nous avons entendues :**  
**“Transparence et participation du public.”**

Engagement	Réalizations
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parlons de l'île de Sable! Phase 2</li> <li>- Réserve de parc national Thaidene Nene proposée</li> <li>- Réserve d'aire marine nationale de conservation proposée dans le sud du détroit de Georgia</li> <li>- Site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo – Élaboration d'un plan de mise en œuvre détaillé pour le Plan d'action</li> </ul>
 <p><b>3. Veiller à ce que tous les processus de consultation publique respectent les pratiques exemplaires en matière d'ouverture et de transparence et prévoir suffisamment de temps pour l'examen.</b></p>	<p>3.1 Parcs Canada s'engage à suivre les pratiques exemplaires suivantes lorsqu'il consulte la population canadienne dans le cadre de consultations publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Respect</b> : Nous apprécions les opinions, les idées et les commentaires des Canadiens; nous apprécions également le temps et la participation des Canadiens.</li> <li>- <b>Transparence</b> : Nous écouterons les commentaires et les idées des Canadiens, nous en discuterons et nous en tiendrons compte. Nous sommes une population diversifiée et nous nous efforçons d'être diversifiés dans notre processus de consultation.</li> <li>- <b>Inclusivité</b> : Nous ferons tous les efforts possibles pour inclure les Canadiens susceptibles d'être touchés par les décisions découlant des consultations, ainsi que ceux qui choisissent d'y participer.</li> <li>- <b>Transparence</b> : Nous rendrons publiques les décisions qui peuvent faire l'objet de commentaires et la façon dont la participation du public influera sur la décision ou le résultat final.</li> <li>- <b>Raisonné</b> : Nous vous donnerons suffisamment d'information, de temps et d'occasions de participer à cette consultation.</li> <li>- <b>Accessibilité</b> : Nous fournirons de l'information claire et compréhensible ainsi que diverses occasions significatives d'accéder à cette information et de formuler des commentaires.</li> <li>- <b>Responsabilisation</b> : Nous définirons clairement les rôles et les responsabilités et ferons rapport aux Canadiens sur la décision finale et le résultat.</li> </ul> <p>3.2 Dans le cas des plans directeurs, un délai minimum de 30 jours est prévu pour l'examen public et jusqu'à 3 mois pour les sites plus complexes.</p>

